

	<b>Coronavirus (COVID-19) :</b> Prolongation du télétravail pour les employé(e)s municipaux
---	---

## Coronavirus (COVID-19) :

### Prolongation du télétravail pour les employé(e)s municipaux

Municipalité de Pontiac

17 février 2021 – 14 h 00

#### Ce que vous devez savoir :

- Considérant les dernières consignes gouvernementales dans le contexte de la COVID-19, les employé(e)s municipaux, ne travaillant pas dans le cadre des opérations d'un service essentiel, continueront d'effectuer du télétravail jusqu'à nouvel ordre. **Cette situation est toutefois susceptible de tout changement selon l'évolution de la situation.**

- **Les services maintenus :**

- Le service de l'urbanisme ;
- Le service de la taxation et des finances ;
- Le service des incendies ;
- La collecte des matières résiduelles ;
- Les opérations de déneigement ;
- Les travaux de voirie ;
- Les activités aux usines de traitement des eaux usées et de filtration de l'eau potable;
- Les deux bibliothèques (Luskville, Quyon);
- Le commissaire à l'assermentation (**reprise à partir du 11 janvier 2021**) ;
- Le traitement des demandes d'accès à l'information (**reprise à partir du 11 janvier 2021**).

- **Les services suspendus :**

- Hôtel de ville fermé ;
- Toutes les activités dans les trois centres communautaires sont annulées (Luskville, Quyon, Institut des femmes de Quyon) ;
- La distribution de bouteille pour tests d'eau.

■ **Service de l'urbanisme :**

Pour les demandes liées au service de l'urbanisme, les citoyens sont invités à communiquer leur requête directement :

- Par courriel : [info@municipalitepontiac.ca](mailto:info@municipalitepontiac.ca) ;
- Par téléphone : 819 455-2401;
- Par la poste : 2024, route 148, Pontiac (Québec) J0X 2G0.

■ **Paiements des taxes, permis ou autres :**

Les citoyens sont invités à effectuer leur paiement de taxes, de permis et/ou toute autre paiement comme suit :

- Par Internet via une institution bancaire :
  - Paiement des taxes :
    - Vous devez vous assurer d'indiquer les chiffres 82030 suivi de la lettre F et de votre matricule à 10 chiffres, pour un total de 16 espaces afin que votre paiement nous parvienne adéquatement.
  - Paiement des permis :
    - Vous devez vous assurer d'indiquer les chiffres 82030 suivi de la lettre F et de votre matricule à 10 chiffres, pour un total de 16 espaces afin que votre paiement nous parvienne adéquatement.
    - Vous devez par la suite envoyer un courriel à [normandin.valerie@municipalitepontiac.ca](mailto:normandin.valerie@municipalitepontiac.ca) incluant les informations suivantes :
      - Votre nom et adresse
      - La date de votre paiement par Internet
      - Le numéro de votre permis
- Par chèque : le citoyen peut déposer ou faire parvenir son chèque dans la boîte postale située à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 2024, route 148, Pontiac (Québec) J0X 2G0;
- Le citoyen étant dans l'impossibilité d'effectuer son paiement de l'une de ces manières est invité à communiquer avec nous afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires: 819 455-2401.

■ **Bibliothèques :**

Ouverture complète des bibliothèques ;

- Bibliothèques ouvertes au public avec distanciation physique
- Accès libre aux collections
- Accès au mobilier collectif
- Accès aux bornes d'auto-prêt
- Accès aux postes informatiques
- Service de prêts et retours de documents
- Service de référence et d'aide au lecteur
- Services en ligne
- Les citoyens peuvent également continuer de réserver d'avance leurs documents auprès de l'équipe de bibliothèque et aller chercher ces derniers sur rendez-vous selon les heures d'ouverture suivantes :
  - Luskville
    - Par téléphone : 819-455-2370
    - Par courriel : [admluskville@crsbpo.qc.ca](mailto:admluskville@crsbpo.qc.ca)
    - Heures d'ouverture : mercredi de 18 h 00 à 19 h 30
  - Quyon
    - Par téléphone : 819-458-1227
    - Par courriel : [biblioquyon@gmail.com](mailto:biblioquyon@gmail.com)
    - Heures d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi et samedi de 13h à 16h

■ **Situation d'urgence**

- Afin de maximiser la sécurité des personnes sur les routes de la Municipalité, toute situation d'urgence en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal doit être signalée au 911 ;
  - Exemples d'urgences pour lesquelles appeler le 911 :
    - Arbre tombé sur un chemin;
    - Chevreuil mort sur la route (qui entrave la circulation des véhicules);
    - Route endommagée à la suite d'une pluie diluvienne, effondrement, érosion majeure ;
    - Route glacée.
    - Bris d'aqueduc et/ou d'égout.
    - Déversement sur la route, etc.
- Pour signaler toute situation sérieuse qui nécessite une intervention policière :

- 819 459-9911 ou 1 888 459-9911
- Pour signaler toute problématique mineure liée aux travaux publics tel que les nids-de-poule, égouts bloqués, etc. :
  - 819 455-2401
  - [info@municipalitepontiac.ca](mailto:info@municipalitepontiac.ca)

### **Où s'informer :**

- Si la COVID-19 vous inquiète : 1 877 644-4545;
- Directives gouvernementales :
  - Gouvernement du Québec (français) : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>
  - Gouvernement du Québec (anglais) : <https://www.quebec.ca/en/health/health-issues/a-z/2019-coronavirus/>
  - Santé Canada (français) : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>
  - Santé Canada (anglais) : <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html>
- Le site Internet de la Municipalité de Pontiac : <http://www.municipalitepontiac.com/fr/>
- Le compte Facebook de la Municipalité de Pontiac : <https://www.facebook.com/pontiacmun/>